



EXPERT-IOB
ORGANISME DE FORMATION

spécialisé dans la formation des
Intermédiaires en Opérations de
Banque et Assurance

Siège social

EXPERT-IOB
151 impasse des galets
30650 ROCHEFORT-DU-GARD
contact@expert-iob.fr

www.expert-iob.fr

SARL au capital de 1.000 €

RCS NIMES
752.016.345
APE : 8559 A

Organisme de formation enregistré
sous le
n°76.30.04612.30 auprès du Préfet de
la région Occitanie

CONSEILS ET INSCRIPTIONS

02 38 411 625
contact@expert-iob.fr

 **ICPF**
Certification **CNEFOP**
Chef de projet Agréé

 **ICPF**
Certification **CNEFOP**
Consultant formateur Agréé

150 HEURES (Niveau 1 ou 2)

TRONC COMMUN (60 heures)
CREDIT CONSOMMATION ET CREDIT DE TRESORERIE (14 heures)
LE REGROUPEMENT DE CREDITS (14 heures)
LES SERVICES DE PAIEMENT (14 heures)
LE CREDIT IMMOBILIER (24 heures)
APPROFONDISSEMENT (24 heures)

40 HEURES CREDIT IMMOBILIER

1. ENVIRONNEMENT DE LA BANQUE ET DE L'ASSURANCE
2. ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ FRANÇAIS DU CREDIT IMMOBILIER
3. ENCADREMENT DE LA DISTRIBUTION DU CREDIT IMMOBILIER
4. NATURES DE CREDIT IMMOBILIER
5. GARANTIES DU CREDIT IMMOBILIER
6. ASSURANCES
7. REGLES DE BONNE CONDUITE ET DE REMUNERATION
8. PREVENTION DU SURENDETTEMENT ET ENDETTEMENT RESPONSABLE
9. CONTROLES ET SANCTIONS

40 HEURES COMPLEMENTAIRES (changement de niveau ou post expérience)

TRONC COMMUN (12 heures)
CREDIT CONSOMMATION ET CREDIT DE TRESORERIE (7 heures)
LE REGROUPEMENT DE CREDITS (7 heures)
LES SERVICES DE PAIEMENT (7 heures)
LE CREDIT IMMOBILIER (7 heures)

7 HEURES (Niveau 3)

DISTRIBUTION DE CREDITS A LA CONSOMMATION
DROITS ET OBLIGATIONS DE L'EMPRUNTEUR
PREVENTION DU SURENDETTEMENT

7 HEURES (Formation continue)

MISE A JOUR ET ACTUALITES JURIDIQUES